

PRÉSIDENTIELLE 2022

Propositions France Datacenter

Pour une filière datacenter forte et responsable !
Au service du numérique en France



FRANCE
datacenter

Bâtisseurs du numérique

P.4-5



INTRODUCTION

Une véritable filière industrielle
Le datacenter, une infrastructure essentielle, socle de la transition écologique

P.7



AXE 1

Renforcer le rôle du datacenter comme levier de la transition écologique

P.8



AXE 2

Favoriser le développement harmonieux des datacenters en France

P.10



AXE 3

Pouvoir les emplois créés dans la filière datacenter



Le datacenter, ou centre de données, est le lieu de stockage et de traitement de toutes nos données numériques.

Télétravailler, utiliser des applications, commander en ligne : tout passe par un datacenter.

Le numérique est aujourd'hui partout.

La digitalisation des entreprises, TPE comme grands groupes, est enclenchée.

Une véritable filière industrielle

Indispensable à la création et au maintien des services numériques, la filière datacenter doit être reconnue comme représentant des infrastructures critiques, hautement stratégiques dans l'économie numérique.

La pandémie que nous vivons depuis deux ans a démontré le caractère indispensable mais aussi résilient de nos centres de données. Pour poursuivre la modernisation de notre économie et rester compétitifs sur le plan international, il faut continuer nos efforts dans ce domaine afin de rester maîtres de notre destin numérique. La France bénéficie d'une position géographique exceptionnelle avec trois hubs d'envergure internationale (Paris, Marseille, Bordeaux).



Le datacenter, une infrastructure essentielle, socle de la transition écologique

Les datacenters localisés en France, à proximité des centres d'échange de données, sont le premier maillon du numérique durable dans notre pays, devenant ainsi des infrastructures essentielles. La transformation digitale et la compétitivité du pays passera par les infrastructures datacenter et cloud. Le datacenter est un investissement d'intérêt général. 100% des données des entreprises du CAC 40 sont hébergées dans des datacenters localisés en France. **De nombreuses TPE situées en région abritent d'ores et déjà leurs données dans un datacenter de proximité.** C'est dire l'importance stratégique de ces infrastructures.

Plus d'1 milliard d'euros sont investis chaque année dans la filière française du datacenter, ces investissements vont très fortement s'accélérer dans les cinq prochaines années par un phénomène de rattrapage vis-à-vis des Etats-Unis : le datacenter devient une industrie majeure. Elle entraîne derrière elle jusqu'à huit fois plus d'investissements dans les matériels informatiques. **Plusieurs dizaines de milliers d'emplois en dépendent directement et indirectement**, sans compter que toutes les activités numériques reposent sur des datacenters.

Toute la filière est engagée dans la transition écologique, avec des politiques de réduction de consommation d'énergie et de mise en œuvre de pratiques environnementales telles que l'économie circulaire, l'investissement dans les énergies renouvelables, l'urbanisation des salles etc, qui s'appuient notamment sur le code de conduite européen des datacenters et sur le Climate neutral datacenter pact. France Datacenter a d'ailleurs publié un recueil des bonnes pratiques environnementales en 2021 qui fait référence en la matière.

Une autonomie stratégique est indispensable, elle est à consolider sur les cinq prochaines années. **Une des conditions de la souveraineté numérique passera par l'hébergement physique des données sur le territoire.**

Pour cela, il faut que les décideurs politiques co-construisent l'avenir numérique avec la filière datacenter, en se dotant d'un **plan stratégique clair.**

C'est le sens de nos **propositions pour les Présidentielles 2022**, qui portent sur trois axes :

AXE 1

Renforcer le rôle
du datacenter comme
levier de la transition
écologique

Proposition 1
**Veiller à une
législation
environnementale
vertueuse pour
la filière**

AXE 2

Favoriser le développement
harmonieux des datacenters
en France

Proposition 2
**Créer un Secrétariat
Général aux
Infrastructures
numériques**

Proposition 3
**Accroître l'ex-
pertise publique
sur les enjeux du
datacenter**

Proposition 4
**Elaborer des
programmations
urbaines
régionales incluant
le datacenter**

Proposition 5
**Réduire les délais
de construction
des datacenters**

Proposition 6
**Qualifier les
données et les
datacenters
pour organiser
la souveraineté**

AXE 3

Pouvoir les
emplois créés dans
la filière datacenter

Proposition 7
**Renforcer les
formations pour
pouvoir les
nombreux emplois**

AXE 1 RENFORCER LE RÔLE DU DATACENTER COMME LEVIER DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Plus de 70% des représentants de la filière datacenter¹ considèrent l'environnement comme le sujet prioritaire sur lequel interpellent les candidats à l'élection présidentielle. L'Agence Internationale de l'Energie indique que les datacenters ont représenté environ 1% de la consommation d'énergie mondiale en 2019 et prévoit en 2022, pour une augmentation de 60% de la demande de services, une stagnation de la demande en énergie des datacenters, si les tendances actuelles sur l'efficacité des équipements et des infrastructures de datacenters se poursuivent comme prévu.

Ainsi, si la croissance des usages (streaming, réseaux sociaux, visio, jeux vidéo) est exponentielle, elle est décorrélée de la consommation énergétique des datacenters. Les datacenters situés en France innovent constamment pour gagner en efficacité énergétique, par des techniques d'amélioration permanentes, tant à la construction qu'à l'exploitation des datacenters. **De plus, les datacenters, et avec eux, la plus grande disponibilité des services numériques en France, permettent l'utilisation d'applications ou d'outils de télé-travail par exemple**, qui optimisent l'empreinte environnementale des Français, en gagnant sur les trajets inutiles, en permettant les « smart cities », les pilotages intelligents...

(1) Sondage France Datacenter 26 juillet-15 septembre 2021, parmi différentes réponses possibles.

Plus vertueux que les salles informatiques éparses et exploitées souvent anarchiquement, les datacenters concentrent les énergies et optimisent les ressources disponibles. Les grands opérateurs ont en grande majorité souscrit à des certificats d'énergie verte. La transparence en matière d'engagements environnementaux est de mise.

La « destination France » possède en outre un atout : son énergie décarbonée, qui contribuera à tenir les engagements de l'accord de Paris, comparativement à d'autres pays à forte empreinte carbone.

À cet égard, la filière du datacenter en France appelle de ses vœux des discussions équilibrées alliant préoccupations environnementales, autonomie numérique et attractivité.

PROPOSITION 1

Veiller à bien inscrire les réglementations françaises en matière d'environnement et de datacenters dans un cadre européen. Harmoniser les indicateurs de mesure de l'empreinte carbone du numérique, notamment sur le plan européen, pour permettre une information objective aux utilisateurs et encourager la consommation vertueuse du numérique.

AXE 2 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DES DATACENTERS EN FRANCE

Pour contribuer à la transition numérique et à la digitalisation de toutes les entreprises (TPE, PME, grands groupes), des administrations et des collectivités, pour poser les fondements de notre développement industriel, et pour pallier le manque d'équipements dans certaines collectivités, il est nécessaire que la **France** se dote d'infrastructures numériques de qualité (sécurisées, fiables et résilientes), afin d'héberger ces données qui sont de plus en plus stratégiques.

Les collectivités locales devraient être pleinement associées à ce mouvement, car elles participent à la digitalisation et à la modernisation du tissu économique local. A cet égard, il est nécessaire d'améliorer la connaissance des enjeux du numérique et des datacenters en particulier. **Les acteurs publics doivent mieux maîtriser les besoins et obligations liés aux datacenters, qu'ils connaissent encore trop peu.** De leur côté, les datacenters de tous types s'intègrent de plus en plus dans les écosystèmes locaux.

PROPOSITION 2

Créer un poste d'interlocuteur interministériel et transversal situé à la confluence du numérique, des affaires intérieures et de la transition écologique qui pourrait se traduire par un Secrétariat Général aux Infrastructures numériques.

PROPOSITION 3

Accroître l'expertise publique du numérique et plus précisément de la filière des datacenters afin que les décideurs publics puissent cerner au mieux les enjeux territoriaux et nationaux des infrastructures numériques, à travers une conférence annuelle et une publication institutionnelle en coordination avec le ministère de l'Economie et des Finances.

Les acteurs de la filière plaident en outre pour une programmation urbaine régionale incluant les datacenters car ils déplorent le manque de stratégie globale et de visibilité pour les 5 à 10 ans à venir. **Un travail en amont avec les collectivités locales pour une implantation réfléchie des infrastructures numériques**, intégrant les infrastructures locales, doit être mené. Le déploiement de datacenters de proximité, de type Edge, doit être optimisé et inclus dans cette stratégie.

PROPOSITION 4

Favoriser l'élaboration de programmations urbaines au niveau régional incluant dès leur origine la présence de datacenters pour de meilleurs investissements stratégiques sur les territoires.

Des simplifications administratives sont indispensables afin de rester dans la course européenne à l'hébergement de données. Si les principes qui les sous-tendent sont compréhensibles, certaines contraintes règlementaires et administratives - autorisations ICPE, permis de construire, agréments... - se superposent, ralentissent la concrétisation de projets pourtant vertueux et créent une insécurité économique et juridique. Les critères d'attribution des autorisations doivent être plus transparents, sachant que par ailleurs, certaines difficultés peuvent encore parfois entraver l'émergence de centres de données (accès au réseau électrique par exemple).

Faciliter les démarches administratives d'implantation des datacenters est essentiel à l'avenir. **Ces délais administratifs, véritables freins aux nouveaux projets, donc véritables obstacles à la souveraineté numérique, sont le talon d'Achille de la filière en France.**

L'absence de **code APE** est également générateur d'incertitude fiscale et empêche la pleine reconnaissance des datacenters comme infrastructures essentielles.

PROPOSITION 5

Réduire les délais d'instruction et les délais de réponse concernant les démarches administratives nécessaires à la construction d'un datacenter en modifiant les réglementations et les législations concernées ; matérialiser les démarches pour raccourcir les délais d'étude ; créer un code APE pour les datacenters.

Les sujets de souveraineté, d'autonomie sur les nouvelles technologies, comptent également parmi les préoccupations de la filière, soucieuse d'apporter un service aux utilisateurs du numérique. La cybersécurité, la sécurité sont aussi indispensables. **La généralisation du statut OIV (Opérateur d'Importance Vitale) pour les datacenters** hébergeant des données critiques apparaît nécessaire.

PROPOSITION 6

Pour faciliter la souveraineté numérique et la sécurité des données :

- **donner pour mission au Secrétariat Général aux Infrastructures numériques d'accompagner les entreprises à définir la cartographie des données souveraines**
- **prévoir un plan de soutien aux entreprises qui veulent héberger ces données sur le sol français,**
- **attribuer le statut d'Opérateur d'Importance Vitale aux datacenters particulièrement critiques.**



AXE 3 POURVOIR LES EMPLOIS CRÉÉS DANS LA FILIÈRE DATACENTER

L'emploi est une préoccupation majeure pour nombre de nos concitoyens et nombre de nos élus nationaux et locaux. **La filière datacenter est pourvoyeuse de postes de techniciens et techniciennes**, d'ingénieurs et d'ingénieures, de gestionnaires d'infrastructures etc. mais aussi et de plus en plus, de fonctions dans des domaines relatifs à l'intelligence artificielle, à la cybersécurité... qui sont des métiers d'avenir. Des labels et des certifications permettraient de mieux reconnaître les différents métiers de la filière, de les valoriser auprès des jeunes et des femmes, et sont susceptibles d'améliorer l'attractivité de ces fonctions.

L'emploi étant bien une préoccupation partagée par les décideurs politiques et le numérique étant source d'emplois et d'avenir, il faut alors **investir dans le numérique**, donc dans les datacenters.

Le numérique et la filière datacenter sont confrontés à une **insuffisance de formations et de qualifications**, ainsi qu'à un manque de certification des professionnels du datacenter. Des lourdeurs administratives entravent actuellement le développement de la formation professionnelle et des organismes de formation alors que le niveau de compétences doit être relevé. Les reconversions peuvent être facilitées, l'Education nationale doit prendre en compte la digitalisation de l'économie. La qualité des formations doit cependant pouvoir être vérifiée et contrôlée de façon indépendante sur les contenus. Les professionnels relèvent que les outils utiles aux formations sont par ailleurs très onéreux et nécessitent de coûteux investissements.

PROPOSITION 7

Renforcer le niveau de formation dans la filière datacenter notamment :

- **En améliorant la reconnaissance des filières courtes et diplômantes, en fonction des métiers,**
- **En facilitant la création de formations et en aidant fiscalement les organismes de formation à former aux dernières technologies et à investir dans des matériels de dernière génération,**
- **En confiant la coordination de ces formations au Secrétariat Général aux Infrastructures numériques.**

Vous voulez visiter un datacenter ? Débattre avec la filière ?

Contactez-nous : contact@francedatacenter.com

À propos :

France Datacenter est l'association de référence des acteurs de l'écosystème des datacenters en France. Elle représente et assure la promotion de la filière comme socle de la performance et de la fiabilité de l'économie numérique. L'association est aujourd'hui constituée d'une centaine de sociétés qui conçoivent, construisent et exploitent les datacenters.

www.francedatacenter.com